

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 59 Présents à la séance : 52 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 09/12/2021 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 23/12/2021 |

OBJET :

Mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap - Fixation des montants définitifs pour l'année 2021

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérard CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Roger GRIMAUD procuration à Mme Mélodie GAILLARD, M. Bernard LONG procuration à Mme Carole LAMBOGLIA, M. Thierry PLETAN procuration à M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à M. Christian PAPUT, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

Mme Rolande LESBROS

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Cédryc AUGUSTE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
Vu la loi n° 2007-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,
Vu la délibération n° 2019_12_6 du 16 décembre 2019 relative à la convention cadre de mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Communauté d'Agglomération au profit de la Ville de Gap et de services ou parties de services du CCAS au profit de la Communauté d'Agglomération,
Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale.

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Ville de GAP et son CCAS devront prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

Décision :

Il est proposé, sur avis du Comité Technique réuni le 25 novembre 2021 et de la commission Développement Économique, Finances et Ressources Humaines du 7 décembre 2021:

- Article 1 : d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2021 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au profit de la Ville de Gap et de services ou de parties de services du CCAS de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

- Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 1 556 273,80 € à la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2021 sachant que la mise à disposition descendante vers la Ville de Gap représente 201 347,58 € pour l'année 2021.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 19 095.87 € au CCAS de la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2021.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 58

Le Vice-président



Jean-Baptiste AILLAUD

Transmis en Préfecture le : 22 DEC. 2021
Affiché ou publié le : 22 DEC. 2021

Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA VILLE VERS L'AGGLOMERATION - ANNEE 2021

| ETP actuels | Coefficient de mise à disposition | ETP mis à disposition | Coût unitaire salarial annuel ETP | Coût unitaire salarial annuel | Prévisionnel 2021 | | | Coût total annuel de mise à disposition | Coût total annuel de mise à disposition ETP | Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel | Coût unitaire Administratif et Hébergement | Coût salarial annuel ETP | Coût salarial annuel | Coût total annuel de mise à disposition | Coût total annuel de mise à disposition |
|---------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------|---|---|--|--|--------------------------|----------------------|---|---|
| | | | | | ETP mis à disposition | Coût unitaire salarial annuel | Coût salarial annuel ETP | | | | | | | | |
| 7,40 | 0,1654 | 1,22 | 41 231,85 | 38 139,46 | 50 463,08 | 46 678,35 | 1 908,95 | 2 336,34 | 52 799,42 | 49 014,69 | | | | | |
| 5,10 | 0,1187 | 0,61 | 40 857,92 | 34 729,23 | 24 723,74 | 21 015,16 | 1 908,95 | 1 155,13 | 25 678,87 | 22 170,31 | | | | | |
| 20,90 | 0,0044 | 0,09 | 32 823,03 | 32 197,83 | 2 975,08 | 2 918,41 | 1 908,95 | 173,03 | 3 148,11 | 3 091,44 | | | | | |
| 13,00 | 0,0000 | 0,00 | 26 473,92 | 26 473,92 | 0,00 | 0,00 | 1 908,95 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | |
| 3,40 | 0,4000 | 1,36 | 64 783,34 | 55 055,84 | 88 105,34 | 74 889,54 | 1 908,95 | 2 596,17 | 90 701,51 | 77 485,71 | | | | | |
| 15,97 | 0,1800 | 2,66 | 35 333,74 | 31 146,11 | 100 934,36 | 88 971,98 | 1 908,95 | 5 453,11 | 106 387,47 | 94 425,08 | | | | | |
| 9,50 | 0,4000 | 3,80 | 41 563,12 | 39 484,96 | 157 939,86 | 150 042,85 | 1 908,95 | 7 254,01 | 165 193,87 | 157 296,86 | | | | | |
| 1,20 | 0,5000 | 0,60 | 21 550,16 | 12 930,10 | 12 930,10 | 7 758,06 | 1 908,95 | 1 145,37 | 14 075,47 | 8 903,43 | | | | | |
| 1,00 | 0,3500 | 0,35 | 64 468,92 | 64 468,92 | 22 564,12 | 22 564,12 | 1 908,95 | 668,13 | 23 232,25 | 23 232,25 | | | | | |
| 1,50 | 0,3000 | 0,45 | 30 277,90 | 23 789,35 | 13 625,06 | 10 705,21 | 1 908,95 | 859,03 | 14 484,08 | 11 564,24 | | | | | |
| 9,80 | 0,3757 | 3,68 | 36 227,98 | 35 503,33 | 133 385,98 | 130 718,29 | 1 908,95 | 7 028,49 | 140 414,47 | 137 746,78 | | | | | |
| 9,00 | 0,1070 | 0,96 | 33 656,20 | 31 131,99 | 32 410,92 | 29 980,11 | 1 908,95 | 1 838,32 | 34 249,24 | 31 818,43 | | | | | |
| 4,80 | 0,0000 | 0,00 | 34 215,25 | 32 846,64 | 0,00 | 0,00 | 1 908,95 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | |
| 3,00 | 0,3500 | 1,05 | 66 340,52 | 66 340,52 | 69 657,55 | 69 657,55 | 1 908,95 | 2 004,40 | 71 661,94 | 71 661,94 | | | | | |
| 0,90 | 0,6500 | 0,59 | 48 216,36 | 48 216,36 | 28 206,57 | 28 206,57 | 1 908,95 | 1 116,74 | 29 323,31 | 29 323,31 | | | | | |
| 4,00 | 0,9440 | 3,78 | 51 486,90 | 51 486,90 | 194 459,95 | 194 459,95 | 1 908,95 | 7 208,20 | 201 668,04 | 201 668,04 | | | | | |
| 26,80 | 0,0850 | 2,45 | 38 931,58 | 38 563,08 | 95 304,51 | 94 647,22 | 1 908,95 | 4 673,11 | 99 977,62 | 99 320,33 | | | | | |
| 19,08 | 0,2052 | 3,92 | 38 852,10 | 37 075,97 | 152 114,36 | 145 160,43 | 1 908,95 | 7 473,95 | 159 588,32 | 152 634,38 | | | | | |
| 28,90 | 0,0518 | 1,50 | 38 142,19 | 38 010,66 | 57 099,82 | 56 902,72 | 1 908,95 | 2 657,74 | 59 567,36 | 59 760,45 | | | | | |
| 15,00 | 0,0284 | 0,43 | 42 824,82 | 42 824,82 | 18 126,20 | 18 126,20 | 1 908,95 | 9 392,09 | 18 937,99 | 18 937,99 | | | | | |
| 74,15 | 0,0043 | 0,30 | 35 353,09 | 29 456,90 | 11 272,16 | 9 392,09 | 1 908,95 | 608,66 | 11 880,82 | 10 000,75 | | | | | |
| 177,91 | 0,0017 | 0,30 | 30 074,25 | 22 865,75 | 9 095,67 | 6 915,68 | 1 908,95 | 577,36 | 9 673,22 | 7 493,03 | | | | | |
| 6,80 | 0,4840 | 3,28 | 39 442,99 | 38 316,05 | 129 814,77 | 126 105,78 | 1 908,95 | 6 282,74 | 136 097,50 | 132 388,52 | | | | | |
| 7,00 | 0,1002 | 0,70 | 41 734,26 | 41 734,26 | 29 272,41 | 29 272,41 | 1 908,95 | 1 336,94 | 30 611,35 | 30 611,35 | | | | | |
| 1,00 | 0,2000 | 0,20 | 98 320,31 | 98 320,31 | 19 664,06 | 19 664,06 | 1 908,95 | 381,79 | 20 045,85 | 20 045,85 | | | | | |
| 42,00 | 0,0589 | 2,47 | 34 196,80 | 31 917,02 | 84 596,04 | 78 956,32 | 1 908,95 | 4 722,36 | 89 318,40 | 83 676,68 | | | | | |
| 1,00 | 0,6500 | 0,65 | 31 937,13 | 31 937,13 | 20 759,13 | 20 759,13 | 1 908,95 | 1 240,82 | 21 999,95 | 21 999,95 | | | | | |
| 512,71 | 6,71 | 37,62 | 1 221 886,40 | 1 157 642,98 | 1 559 500,74 | 1 484 468,11 | 53 450,60 | 71 805,69 | 1 631 306,43 | 1 556 273,80 | | | | | |
| 512,71 | 6,71 | 37,62 | 1 221 886,40 | 1 157 642,98 | 1 559 500,74 | 1 484 468,11 | 53 450,60 | 71 805,69 | 1 631 306,43 | 1 556 273,80 | | | | | |

Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pdt de la CA/ huissiers / secrétariat des manifestations
 Direction de la Communication
 Direction de la Sécurité Public
 Direction du Domaine Public et stationnement voirie
 Direction Générale des Services
 Direction des Ressources Humaines
 Direction de la Prospective
 Direction des Finances
 Service des Subventions
 Direction du Contrôle de Gestion
 Direction des Affaires Juridiques
 Direction des Achats et des Marchés Publics
 Direction de la Population
 Direction Guichet Unique
 Direction Générale des Services Techniques
 Direction Générale Déléguée à la Mobilité
 DGD aux programmes spécifiques environnement agriculture eau assainissement
 Direction des Bâtiments
 Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets
 Direction de la Voirie
 Direction de la Coordination Technique, des Concessions et de l'Eclairage Public
 Direction de la culture
 Direction de l'éducation
 Direction du Parc Automobile
 Direction des Systèmes d'Information
 Direction Générale Adjointes Vie Sociale
 Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale
 Direction du développement économique
 Sous-totaux
 Totaux

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération / Secrétariat des manifestations / Huissiers**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction et le secrétariat regroupent : 7,4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Toutes tâches de cabinet et de secrétariat liées aux responsabilités du Président de la communauté d'agglomération.
- tâches de gestion d'agenda de la Présidence de la communauté d'agglomération,
- organisation et mise en œuvre matérielle de manifestations et de la tenue d'instances communautaires,
- transmission d'informations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 16.54 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 5,1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 11.87 %.

.2 Direction Générale des Services

- **Direction Générale des Services et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3,4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction de l'ensemble des services transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au bureau, aux commissions, aux réunions de services en lien avec les services de l'état),
- Supervision des décisions souhaitées par le bureau et le conseil de communauté (compte-rendu du bureau, impulsion des dossiers auprès des services...),
- Élaboration, organisation et suivi du Conseil communautaire (ordre du jour et convocation, supervision des notes de synthèse, comptes rendus, contrôle de légalité...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 40 %.

- **Direction de la sécurité publique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 20,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Sécurisation du territoire et des aires du voyage

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.044 %.

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15.87 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,

- Préparation et suivi du Comité Technique commun,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation du budget,
- Réalisation de tableaux de bord,

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 18%

- **Direction de la prospective**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Élaboration et mise en œuvre du PCAET

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0%

3 Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9,5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 40 %.

- **Direction du contrôle de gestion**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion de la trésorerie, de la dette,
- Contrôle du budget,
- Suivi de la CCSPL,
- Suivi des Délégations de Service Public,
- Contrôle des associations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Service Subventions**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Le service regroupe : 1.2 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Aide au montage de dossiers de demande de subventions
- Gestion et suivi des subventions

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 50%.

- **Direction des Affaires Juridiques**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1.5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Préparation et suivi des séances du conseil communautaire,

- Adaptation aux règles particulières de fonctionnement liées à la qualité d'agglomération,
- Rédaction d'actes (PV de transfert, conventions, contrats de mutualisation, etc).
- Gestion des affaires juridiques (conseil, contentieux etc).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 30 %.

- **Direction des Achats et Marchés Publics**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9,8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des procédures administratives et juridiques relatives aux marchés publics,
- Attribution, commission d'appel d'offre et prise des actes courant.
- Suivi comptable et financier.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 37.57 %.

- **Direction de la Population**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Sur l'ensemble des agents de cette direction, une partie exerce des missions pour la communauté d'agglomération :

La Direction regroupe : 9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Missions d'huissiers : reprographie, distributions de documents, préparation et réalisation des réceptions.
- Gestion du courrier arrivée et départ.
- Missions d'accueil du public et de standard téléphonique.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10.7 %.

4. Direction Générale des Services Techniques

- **Direction Générale des Services Techniques et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction générale des services techniques placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction Générale Déléguée à la mobilité, aux transports urbains, parkings et parc automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 0.9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- secrétariat de la Direction

Temps de travail consacré par l'agent de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 65 %.

- **Direction Générale Déléguée aux programmes spécifiques, environnement, agriculture, eau et assainissement**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction déléguée des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services ...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 94.4 %.

- **Direction des Bâtiments**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 28,8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Construction de la déchetterie de la Flodanche
- Interventions et dépannages des bâtiments communautaires

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.85 %.

- **Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 19,08 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20.52 %.

- **Direction de la voirie**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 29.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Entretien des voiries des zones d'activités.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.518%

- **Direction de la coordination technique, des concessions et de l'éclairage public**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0,284 %.

- **Direction des Systèmes d'information**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 7 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- La gestion des postes de travail (matériels et logiciels (informatique, télécoms, téléphonie), gestion du parc et son renouvellement, gestion des prestataires, assister et conseiller les utilisateurs, identifier les besoins de formation...).
- La gestion des serveurs (administration, sécurité, sauvegarde, plan de secours, anti virus, spam, firewall, maintien à jour système et middleware, accompagnement projets métiers, évolutions infrastructures...).
- La gestion des projets systèmes d'information (conduire les projets d'évolution, administration technique et fonctionnelle des progiciels et apports d'expertise, gestion et développement du SIG...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10.02 %.

- **Direction du Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 6.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable,
- Entretien courant de tous les véhicules du parc,

- Réparations de tous les véhicules.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 48.4 %.

- **Direction du Développement économique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 65 %

- 3.1.5 Direction Générale Adjointe à la Vie sociale

- **Direction de la Culture**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 74.15 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.043 %.

- **Direction de l'Éducation**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 177.9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité
- Appui administratif pour l'accueil de loisirs intercommunal

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.017 %.

- **Direction Générale Adjointe à la Vie sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction, encadrement et suivi des missions de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi et de la Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers consacrées à la communauté d'agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 42 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animation partenariale du contrat de ville - comité de pilotage, veille réglementaire, suivi dispositif contractuel, conventions d'application.
- Gestion de la programmation annuelle.
- Animation de groupes de travail, coordination des acteurs et suivi des actions par piliers.
- Suivi de la participation des habitants
- Suivi de la politique habitat
- CISPD
- PLH
- Observatoire.

Secrétariat administratif (dont délibérations)

Suivi financier

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.589 %.

Annexe 2 CONVENTION - MISE À DISPOSITION DE SERVICES DE L'AGGLOMERATION VERS LA VILLE - ANNEE 2021

| ETP actuels | Coefficient de mise à disposition | ETP mis à disposition | Prévisionnel 2021 | | | | Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel | Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP | Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition |
|--|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------|--|--|--|
| | | | Coût unitaire salarial annuel ETP | Coût unitaire salarial annuel | Coût salarial annuel ETP | Coût salarial annuel | | | |
| | 1,00 | 0,7000 | 44 403,35 | 44 403,35 | 31 082,35 | 1 908,95 | 1 336,27 | 32 418,61 | |
| Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - RdI de la CA | 1,00 | 0,7000 | 41 217,19 | 41 217,19 | 28 852,03 | 1 908,95 | 1 336,27 | 30 188,30 | |
| Direction de la Communication | 2,00 | 0,6000 | 53 330,60 | 53 330,60 | 63 996,72 | 1 908,95 | 2 290,74 | 66 287,46 | |
| Direction des Ressources Humaines | 1,00 | 0,6000 | 27 462,73 | 27 462,73 | 16 477,64 | 1 908,95 | 1 145,37 | 17 623,01 | |
| Direction des Finances | 1,00 | 0,2500 | 90 994,80 | 90 994,80 | 22 748,70 | 1 908,95 | 477,24 | 23 225,94 | |
| Direction Générale Déléguee à la Mobilité, aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile | 36,68 | 0,0001 | 32 917,81 | 32 917,81 | 119,72 | 1 908,95 | 7,00 | 126,72 | |
| Direction de la Propreté Urbaine | 2,50 | 0,2600 | 55 821,05 | 46 518,04 | 36 284,07 | 1 908,95 | 1 240,82 | 37 524,89 | |
| Direction du développement économique | 45,180 | 3,110 | 345 147,93 | 336 564,70 | 199 562,25 | 13 362,65 | 7 833,70 | 201 347,50 | |
| Sous totaux | | | | | | | | | |
| Totaux | 93,02 | | 25,70 | | 193 513,83 | | 7 833,70 | 201 347,50 | |

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération**

1 agent à temps complet en charge du secrétariat pour le compte de la Ville de Gap à raison de 70 % de son temps de travail.

Estimation du temps passé : 70 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville de Gap

1 agent chargé de la Communication

Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 70 %.

2. Direction Générale des Services

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 2 agents à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du CTP,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,

-
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
 - Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
 - Gestion des mobilités internes,
 - Formation du personnel,
 - Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
 - Gestion des politiques de l'emploi,
 - Conduite des études d'analyses financières liées au personnel,
 - Suivi des dépenses de personnel et préparation des budgets,
 - Suivi du chômage,
 - Réalisation de tableaux de bord,
 - Gestion des systèmes d'information RH.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 60 %

- 3. Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 1 agent à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Exécution budgétaires,
- Gestion comptable

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 60 %.

- .4. Direction Générale Des Services Techniques

- **Direction Générale Déléguée à la Mobilité, Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 1 agent
Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Supervision de la flotte automobile

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 25 %.

- **Direction de la gestion des déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 36.68 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Suivi de chantiers

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 0.001 %.

- **Direction du Développement Économique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 2,5 agents Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Visite d'entreprises
- Direction technique du SIVU de l'aéroport de Gap/Tallard
- Autorisations commerciales

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 26 %.

ANNEXE 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DU CCAS VERS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEE 2021

| Réalisation 2021 | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|--|--|--|
| ETP actuels | Coefficient de mise à disposition | ETP mis à disposition | Coût unitaire salarial annuel en ETP | Coût salarial annuel | Coût unitaire Administratif et d'Hebergement | Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel | Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition |
| 1,80 | 0,10 | 0,18 | 55 593,37 | 10 006,81 | 1 908,95 | 343,61 | 10 350,42 |
| 1 | 0,20 | 0,2 | 41 818,32 | 8 363,66 | 1 908,95 | 381,79 | 8 745,45 |
| 2,80 | 0,30 | 0,38 | 97 411,69 | 18 370,47 | 3 817,90 | 725,40 | 19 095,87 |
| Espace interventions sociales | | | | | | | |
| Direction des Finances | | | | | | | |
| Totaux | | | | | | | |

Annexe 1 détaillant chaque service ou partie de service du CCAS de la Ville de Gap mis à disposition de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

- **Espace Interventions Sociales**

Article 1 : Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe :

- 1) Un responsable de service ayant le statut de Conseillère en Economie Sociale et Familiale.
- 2) Une assistante sociale.

Soit au total : 1.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Assistance sociale du personnel dans le cadre de l'Équipe d'Intervention Sociale, psychologique et des conditions de travail.

Article 2 : Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20 %.

Ces éléments sont reportés dans l'annexe financière.

